

Master Droit du Cinéma et de l'Audiovisuel

Mention : Droit des affaires

Domaine : Droit - Economie - Gestion

Informations générales

Niveau de recrutement

Bac + 4, Bac + 3

Conditions d'admission

Durée de la formation

2 ans

Stages

Non

Accessible en

Formation initiale

Formation continue

PRÉSENTATION

Objectifs

Les étudiants deviennent des professionnels du secteur professionnel concerné. Ils travaillent ainsi dans des sociétés de production, de distribution ou d'exploitation, des chaînes de télévisions ou encore deviennent avocats dans ce secteur spécialisé.

La première année de Master forme l'apprenti juriste aux matières fondamentales pour permettre une spécialisation et une professionnalisation en seconde année.

Les enseignements sont assurés dans un premier temps par des universitaires spécialistes de ces problématiques juridiques. Dans un second temps, des professionnels de premier plan, juristes ou non, viennent confronter ces connaissances aux réalités pratiques de ces secteurs. Une attention toute particulière est portée à l'anglais, langue dans laquelle un certain nombre d'enseignements est assuré.

ADMISSION

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 4, Bac + 3

Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un licence de droit ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience.

Le candidat doit avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Le candidat doit pouvoir établir un intérêt réel et antérieur à la candidature pour les métiers du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Des stages peuvent notamment témoigner de cet intérêt.

Modalité de sélection

Après une première sélection sur dossier, le candidat est, le cas échéant, auditionné. Les candidats dont le profil est proche de celui requis mais qui n'ont pas été sélectionnés peuvent bénéficier de conseils pour préparer et déposer une nouvelle candidature l'année suivante.

Conseils aux futurs candidats – suivi en amont

Il est proposé aux étudiants qui souhaiteraient intégrer la filière mais qui ne remplissent pas encore toutes les conditions préalables d'accès, de prendre contact avec l'Institut Droit Art Culture (IDAC) plus d'un an avant la date d'intégration choisie, afin de pouvoir bénéficier de la procédure dite de « suivi en amont ».

Inscription

PROGRAMME

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissance en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

Téléchargez

le

programme

DÉBOUCHÉS

Année de sortie

Bac + 5

Compétences visées

L'objectif de cette filière consiste à former, dans une démarche ouverte au-delà du droit et de la seule théorie, des juristes appréciés des professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, mais également de leurs partenaires et conseils. Cette formation a ainsi été retenue par le Cluster Imaginove parmi « Les Écoles de l'Image ».

Débouchés professionnels

Les étudiants pourront exercer leurs compétences dans le cadre de professions diverses : agents d'artistes, avocats spécialisés, chaînes de télévision, collectivités territoriales, compagnies et courtiers d'assurances, exploitants des salles de cinéma, établissements financiers spécialisés, organismes professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, opérateurs téléphoniques, sociétés de jeux vidéo, sociétés de production, sociétés de distribution...

CONTACTS

Renseignements

FACULTE DE DROIT

Site des Quais

15 quai Claude Bernard

69007 LYON

Institut Droit Art Culture

+33 (0)4 78 78 73 22

Responsables pédagogiques

Treppoz Edouard

Autre(s) établissement(s) délivrant le diplôme

La mention « Droit des affaires » est une mention commune aux Universités Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne.

Mise à jour : 14 février 2019